



escroquerie ou pas ??

Par **audeaxel**, le **01/10/2021** à **11:05**

Bonjour, Bonjour

Après un incendie dans mon habitation fait venir artisan pour charpente, placo, électricité et peinture, signer devis et versé à compte.

Au bout d'un mois de travaux aperçu des malfaçons, pièces de charpente brûlées pas remplacées mais facturées, prises, interrupteurs facturés pas remplacer ainsi que câbles électrique noircis par incendie pas remplacer et métrage placo facturé supérieur de 40% à la réalité, signaler à l'artisan, rien

Fait venir expert bâtiment pour rapport et est affligeant pour artisan, rien

Fait constat huissier, rien

Pris avocat pour assignation en référé pour une expertise judiciaire, rapport rendu qui confirme mes dires contre l'artisan qui veut rien savoir.

Donc je voulais savoir si je dois prendre un juge de fond pour escroquerie car facturation métrage faux pour le placo, fils électriques, prises, interrupteurs pas changer pour l'électricité et partie de bois de charpente pas changer mais facturer.

Merci pour votre réponse

Cordialement